PAYS DE L'AIGLE

Décision de la présidente n° 2026-09-25-211

Objet : Convention de mise à disposition du gymnase La Cantonade auprès de l'association Animation Village Fertois pour l'organisation du spectacle Des Chansons plein la Tête !

La Présidente de la communauté de communes des Pays de L'Aigle,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22, L.2122-23, L.5211-1, L.5211-2, L.5211-4, L.5211-9 et L.5211-10

Vu la délibération n° 2026-04-30-091 du conseil communautaire en date du 30 avril 2026 donnant délégation à la Présidente pour prendre toute décision concernant la passation, la signature et l'exécution de toute convention et de ses avenants conclue sans effet financier pour la CdC,

Considérant la demande de l'association Animation Village Fertois disposer, du 27 au 30 octobre 2026, du gymnase La Cantonade pour l'organisation du spectacle « Des Chansons plein la Tête !» qui aura lieu le jeudi 29 octobre 2026,

Considérant qu'il convient, pour les parties à cette convention, de formaliser les conditions de cette mise à disposition,

DÉCIDE

Article 1er : de valider les termes de la convention de mise à disposition du gymnase La Cantonade pour l'organisation du spectacle « Des Chansons plein la Tête !» qui aura lieu le jeudi 29 octobre 2026.

Article 2 : de signer ladite convention, ci-annexée.

Article 3 : de rendre compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire en application de l'article L.5211-10 du Code des collectivités territoriales.

Article 4 : d'adresser la présente décision à Monsieur le Sous-Préfet de Mortagne-au-Perche.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil communautaire.

FAIT À L'AIGLE, LE 25 SEPTEMBRE 2026

Acte reçu en Préfecture le 02 OCT. 2026
Publié en ligne le 02 OCT. 2026
Certifié exécutoire

La Présidente
Véronique LOUWAGIE



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260925-2026-09-25-211-AU
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026